

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 12 – 2017/2018 DU : 30/11/2017

PAGE 1/2

Animateur : Monsieur Jean-Charles GUIGUEN**Membres présents :** MM. Patrick BOURABIER – Philippe BRANDY – Jean-Marie SARDAIN

Le PV n° 11 de la réunion de la commission SENIORS en date du 23/11/2017 est approuvé sans observation.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est

SOUS COMMISSION DES CHAMPIONNATS**FORFAIT****Séniors départemental 5 – (amende 30 euros)**Poule C : JS SIREUIL (3) du 26/11/2017 (1^{er} Forfait)

La commission valide les amendes pour les modifications d'horaires et dates, les feuilles de matchs en retard SENIORS ainsi que les demandes tardives de modifications pour la **Journée 7** des 25/11/2017 et 26/11/2017. Pour la **5^{ème}** Division la journée **9** des 25 et 26/11/2017 pour les poules à **13 et 14 équipes**

INFORMATIONS DIVERSES

- Courriel du 28/11/2017, US TAPONNAT, Monsieur Francis LEROY, pris note,
- Courriel du 27 et 28/11/2017, FC TARDOIRE, Madame Marion MOINE, pris note,
- Courriel du 27/11/2017, CO LA COURONNE, Monsieur Jacques DENIER, pris note,
- Courriel du 22 et 26/11/2017, US BOUEX, Monsieur David DEFONTAINE, pris note,
- Courriel du 23 et 25/11/2017, US BALZAC, Monsieur Stéphane LAVIE, pris note,
- Courriel du 25 et 26/11/2017, JS SIREUIL, Monsieur Guy BURBEAUD, pris note,
- Courriel du 26/11/2017, FC CONFOLENTAIS, Monsieur Patrick BOURSIER, pris note,

COMMISSION : SENIORS

PV N° : 12 – 2017/2018 DU : 30/11/2017

PAGE 2/2

- Courriel du 24/11/2017, FC CHABANAIS/EXIDEUIL, Monsieur Marcel BUISSON, pris note,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

L'Animateur : Jean-Charles GUIGUEN

Le Secrétaire : Jean Marie SARDAIN